

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS
52 rue du Stade
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 30/03/2021

Reçu en préfecture le 30/03/2021

Affiché le



ID : 038-213804511-20210329-2021_028-DE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un, le **29 MARS**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	24/03/2021
Présents :	21	Date d'affichage :	24/03/2021
Votants :	22	Date de publication :	31/03/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, GARNIER Sophie, GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;
Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil ; DI CIOCCIO Piéto ; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, NESMOZ David, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas, TORRES Jérôme

Etaient absents excusés : DUHAMEL Gaël (pouvoir à D. Nesmoz), FRANCO Maëlle (Pouvoir à K. Hablizig),

Secrétaire de séance : MARTELIN Yves

DELIBERATION n° 2021-028	FINANCES BUDGET PRINCIPAL – M14 Adoption du Compte Administratif et affectation des résultats Exercice 2020
---------------------------------	---

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du **20 juillet 2020** approuvant le budget primitif de l'exercice **2020**.

Aurélie LEROUX, Adjointe aux finances expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice **2020**.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Constatant que les résultats du compte de gestion et du compte administratif **2020** sont identiques :

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de **Madame Aurélie LEROUX**, 1ère Adjointe, conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,



LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
Opérations de l'exercice	2 260 477.79	2 168 628.80	903 908.74	768 228.46
Résultat de l'exercice	91 848.99		135 680.28	
Résultats reportés		254 056.07		553 324.59
Totaux	2 260 477.79	2 422 684.87	903 908.74	1 321 553.05
Résultat de clôture		162 207.08		417 644.31

Résultat global
 (Fonctionnement +
 Investissement)

Excédent de 579 851.39

Besoin de financement	0	
Excédent de financement		
Restes à réaliser		
Besoin de financement des Restes à réaliser		
Excédent de financement des Restes à réaliser		

Besoin total de financement

0

Excédent total de Financement

417 644.31

Affectation en réserves
 d'investissement (1068)

0

Excédent de fonctionnement reporté
 (002)

162 207.08

Après en avoir délibéré, et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal :

par : **17 Voix POUR 0 Voix CONTRE 5 ABSTENTIONS**

↳ **APPROUVE** le compte administratif 2020

↳ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2020 comme suit :

○ **Section d'investissement**

Recettes

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 0,00 €
 001 Solde d'exécution d'investissement reporté 417 644,31 €

○ **Section de fonctionnement**

Recettes

002 Résultat de fonctionnement reporté 162 207.08 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
 Jérôme GRAUST


